

Flux...

de paroles



Le bulletin mensuel de la logomachie

Volume 2, numéro 10 — Décembre 2006.

Il ne me reste plus que deux alternatives dans cette entreprise : obtenir un rendez-vous avec leur directeur des ressources humaines ou chercher un emploi ailleurs.

Phrase corrigée :

Il ne me reste plus **qu'une alternative** dans cette entreprise : obtenir un rendez-vous avec **son** directeur des ressources humaines ou chercher un emploi ailleurs.

Faute 1 : « alternative » = faute sémantique et anglicisme

Une faute sémantique signifie que l'on donne à un mot un sens qu'il n'a pas. L'emploi du mot *alternative* prête à confusion avec le mot anglais, qui a un sens différent. Ainsi, en anglais, *alternative* désigne chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir, tandis qu'en français **alternative désigne un ensemble de deux options**. On se trouve devant une alternative lorsqu'on doit choisir entre deux possibilités qui mènent à des aboutissements différents.

Exemples :

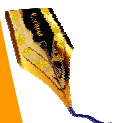
- La location d'une voiture serait une solution (et non pas *alternative*) intéressante pour vous. L'autre possibilité (et non pas *alternative*) serait de prendre le train.
- Je n'ai eu d'autre choix (et non pas *alternative*) que de le mettre à la porte.
- L'alternative est claire (et non pas *les alternatives sont claires*) : réparer l'auto accidentée ou en acheter une neuve.
- Elle hésite devant cette alternative (et non pas *entre ces deux alternatives*) : quitter son mari ou le suivre jusqu'en Amazonie!

En bref, on n'emploiera pas *alternative* pour désigner chacune des possibilités offertes à quelqu'un, car *alternative* n'est pas synonyme de plusieurs choix, solutions, possibilités, etc. Toujours employé au singulier, il peut être remplacé, selon le contexte, par **solution de rechange, solution de remplacement ou parti**. Employé au pluriel, *alternatives* veut dire « alternance », soit les phénomènes ou états opposés se succédant régulièrement. *Des alternatives d'exaltation et d'abattement* (Gustave Flaubert).

Faute 2 : « leur » = faute grammaticale

Leur est ici pronom de relation mis pour le nom « entreprise ». Celui-ci étant au singulier, on écrira « obtenir un rendez-vous avec son directeur... »

« Alternative » : la suite en janvier 2007.



Écritout

Sources : Petit Robert, Office de la langue française du Québec, Le Colpron et Écritout.